



Mont-de-Marsan, le 19 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Changement d'horaires : à compter du 1^{er} juin 2016 la sous-préfecture de Dax ouvrira tous les matins du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45

La sous-préfecture de Dax adapte ses horaires à compter du **1^{er} juin 2016**.

L'accueil physique

Le service d'immatriculations des véhicules sera ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45. Un « dépôt express » sera mis en place pour les changements de domicile afin d'éviter l'attente aux guichets.

L'accueil téléphonique

Le service des immatriculations renseignera les usagers par téléphone **tous les après-midi de 15h à 16h** ;

Site Internet des services de l'État dans les Landes

A tout moment et en dehors des horaires d'ouverture, l'utilisateur peut réaliser en ligne ses démarches de permis de conduire et d'immatriculations sur le site officiel des services de l'État dans les Landes, <http://www.landes.gouv.fr/>

Contact presse :

Antony MERLE : 05 58 06 58 14 – 06 84 25 99 61

antony.merle@landes.gouv.fr

Joëlle MEURISSE : 05 58 06 72 49

joelle.meurisse@landes.gouv.fr

www.landes.gouv.fr

 [@prefecture40](https://twitter.com/prefecture40)